



HAL
open science

Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2016, Université de Franche-Comté - UFC.
hceres-02037822

HAL Id: hceres-02037822

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037822v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Sociologie* proposée par l'Université de Franche-Comté (UFC) vise à un apprentissage théorique basé sur une approche socio-anthropologique appuyée sur des méthodologies, y compris de recherche, enseignées durant les trois années de la formation.

La progression dans le parcours de la licence se caractérise par une initiation à la sociologie, l'anthropologie et la démographie en première année (L1), puis par une spécialisation progressive socio-anthropologique en L3 dans les spécialités proposées en master de *Sociologie* à l'UFC (*Criminologie, Solidarité en milieu rural et urbain, Vieillesse*).

Des enseignements de méthodes quantitatives (enquêtes) et qualitatives sont présents dans les quatre premiers semestres.

La formation comprend par ailleurs une unité d'enseignement (UE) d'insertion professionnelle à partir du semestre 3.

En L3, la formation propose également deux unités d'enseignement de démarche de recherche (initiation à la recherche - épistémologie et méthodologie de la recherche).

Elle s'appuie sur une équipe de sociologues regroupés principalement au sein du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA, Equipe d'accueil 3189).

La formation est dispensée à l'Université de Besançon.

Synthèse de l'évaluation

Si le contenu de formation est en partie conforme aux objectifs énoncés (l'approche socio-anthropologique est privilégiée), il faut néanmoins offrir au niveau licence une plus grande diversité disciplinaire des enseignements (ce qui serait en adéquation avec la politique de l'Université de Franche-Comté incitant à la mise en place de portail en première année de licence, L1).

Quant à la diversification des débouchés potentiels mentionnés dans la fiche RNCP, elle est en inadéquation avec les objectifs visés de la formation, qui eux sont affichés de façon restrictive, cette licence étant très tubulaire dans sa conception en visant à préparer principalement les étudiants aux trois spécialités offertes à l'UFC dans le master de *Sociologie*.

Il est très positif que la formation propose, en L3, deux unités d'enseignement de démarche de recherche. Il est également à noter que les étudiants sont effectivement mis en contact avec le milieu socio-économique, notamment par la réalisation d'enquêtes de terrain donnant lieu à des rapports produits en travaux dirigés (TD) et transmis aux commanditaires d'enquêtes.

Les effectifs de la licence demeurent modestes, ce qui permet un réel suivi des étudiants : des tuteurs sont chargés, en lien avec les enseignants de l'année L1, d'un soutien aux étudiants en difficulté à l'issue d'un semestre d'enseignement.

Peu de précisions sont données sur le mode de pilotage de la formation. L'absence de réunions périodiques du conseil de perfectionnement, l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants ne permettent pas un pilotage formalisé. Il n'y a, en outre, aucune analyse des évolutions des effectifs, aucune mise en perspective d'objectifs, que ce soit en termes d'effectifs ou de réussite.

Points forts :

- Les étudiants diplômés ont des compétences non seulement en sociologie, mais aussi en anthropologie.
- Des liens solides ont été constitués avec des partenaires locaux permettant des études de terrain.
- La formation prépare bien les étudiants à poursuivre leurs études dans les différentes spécialités du master de *Sociologie* de l'UFC.

Points faibles :

- Au regard des compétences annoncées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), des champs importants de la discipline n'apparaissent pas suffisamment dans les intitulés des enseignements.
- Il n'y a aucune analyse des évolutions des effectifs, aucune mise en perspective d'objectifs, que ce soit en termes d'effectifs ou de réussite.
- L'autoévaluation de la formation est insuffisante.

Recommandations :

- L'équipe pédagogique devrait renforcer l'ouverture à d'autres approches en sociologie qui reposeraient sur une démarche pleinement sociologique (y compris avec ses dimensions épistémologiques variées impliquant la prise en compte des contextes juridiques, politiques au sens où l'entendent les spécialistes de sociologie politique). Le cursus devrait intégrer des enseignements prenant en compte la dimension politique, économique ou communicationnelle, par exemple, des phénomènes sociaux.
- L'ouverture de la formation vers les apports de la recherche contemporaine internationale en sociologie devrait être davantage envisagée. Ainsi, une ouverture internationale devrait être proposée par l'intermédiaire d'incitations à la mobilité sortante, d'enseignements (au moins optionnels, en langue étrangère), par l'invitation de professeurs invités.
- Le suivi des parcours ainsi que des taux de réussite, et l'analyse des poursuites d'études, devraient être repensés.
- Le soutien administratif à la formation et aux enseignants-chercheurs devrait être renforcé.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence de <i>Sociologie</i> vise à un apprentissage théorique basé sur une approche socio-anthropologique appuyée sur des méthodologies enseignées durant les trois années de la formation.</p> <p>La progression dans le parcours se caractérise par une initiation à la sociologie, l'anthropologie et la démographie en L1, puis une spécialisation progressive socio-anthropologique et en L3 dans les spécialités proposées en master de <i>Sociologie</i> à l'UFC (criminologie, solidarité en milieu rural et urbain, vieillissement). Des enseignements de méthodes quantitatives (enquêtes) et qualitatives sont présents dans les quatre premiers semestres.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence de <i>Sociologie</i> de l'Université de Franche-Comté (UFC) se trouve être placée en situation de concurrence géographique avec d'autres licences de sociologie proposées dans le Grand Est du pays. Elle s'appuie sur une équipe de sociologues regroupés principalement au sein du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA, Equipe d'accueil 3189). Le dossier met en avant un fort ancrage sur des terrains d'enquête, ce qui est un élément positif. En revanche, il semble n'y avoir aucune relation avec les formations proches ou similaires environnantes. La mise en place de relations pourrait permettre pourtant de diversifier davantage les</p>

	domaines d'acquisition de compétences des étudiants.
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique demeure de taille modeste : quatre professeurs (PR), six maîtres de conférences (MCF) et un professeur agrégé (PRAG). La compétence de plusieurs enseignants-chercheurs en sociologie et en anthropologie (relevant donc de la section 20 du Conseil national des universités) est appréciable. Cependant, une diversité plus marquée des compétences est souhaitable.</p> <p>Les modes de pilotage de la formation et l'implication des membres de l'ensemble de l'équipe pédagogique intervenant dans la licence sont à formaliser. L'absence de précision sur les UE hors UE disciplinaires témoigne d'ailleurs d'un manque d'articulation entre les différentes UE de la formation (l'équipe pédagogique étant restreinte aux enseignements de sociologie, anthropologie et méthodes).</p> <p>Dans la présentation de l'équipe pédagogique ne figurent pas le profil d'intervenants extérieurs. En effet, sont seulement listés les enseignants intervenant dans les UE strictement dédiées à la sociologie, l'anthropologie et les méthodes. Il conviendrait de disposer aussi d'éléments sur les enseignements concernant les unités d'enseignement d'insertion professionnelle et les UE relatives aux éléments transversaux.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs de la licence demeurent modestes, ce qui devrait favoriser un réel suivi des étudiants. Les variations des effectifs en L1 sont assez erratiques (78, 88, 53, 108 de 2011 à 2015), tandis que cela est moins le cas pour les deux autres années de cette formation (L2 et L3, moins de 50 étudiants, effectif souvent proche de la quarantaine d'étudiants).</p> <p>Il n'y a aucune analyse des évolutions des effectifs, aucune mise en perspective d'objectifs, que ce soit en termes d'effectifs ou de réussite. Cela est regrettable.</p>

Place de la recherche	<p>La formation comprend des UE d'initiation à la recherche et de méthodologie. Les intitulés des enseignements laissent supposer que la démarche de recherche principalement proposée, est la socio-anthropologie fondée sur l'enquête qualitative, dès lors qu'il s'agit d'étudier des sujets particuliers.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les contacts avec le milieu socio-économique se font notamment par la réalisation d'enquêtes de terrain donnant lieu à des rapports produits en travaux dirigés (TD) et transmis aux commanditaires d'enquêtes. La formation comprend une UE d'insertion professionnelle à partir du semestre 3 (les contenus devraient être davantage précisés). Cela est positif.</p> <p>La fiche RNCP est détaillée, notamment en termes de débouchés professionnels. Cette diversification des débouchés potentiels est en revanche en inadéquation avec les objectifs visés de la formation, qui eux sont affichés de façon restrictive et tubulaire. L'équipe pédagogique reconnaît ne pas avoir pour préoccupation importante la professionnalisation des enseignements dans la formation, ce qui n'est pas satisfaisant. C'est regrettable alors que la fiche RNCP mentionne pourtant les fonctions professionnelles auxquelles une licence de sociologie prépare grâce à l'acquisition de compétences professionnelles.</p> <p>Hors de la fiche RNCP, aucune prise en compte des projets professionnels des étudiants n'apparaît dans les objectifs des enseignements (par exemple, pourraient être explicitement évoquées et envisagées, des préparations à l'orientation vers l'enseignement du second degré en sciences sociales, vers des concours divers dans le domaine du social et de l'animation, vers des cursus de démographie, vers une activité dans la fonction publique territoriale, etc.).</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages permettent, de manière effective, l'acquisition de compétences opérationnelles.</p> <p>Cela s'appuie, avec succès, sur des démarches volontaires de certains enseignants-chercheurs d'organiser des stages collectifs pour réalisations d'enquêtes par les étudiants (par exemple en lien avec le Conseil général</p>

	<p>du Doubs, des offices HLM, ou encore avec une fédération nationale thématique de musées spécialisés). Ce dispositif (répondre à une demande de terrain avec une démarche complète jusqu'à la remise d'un rapport, avec un encadrement assuré dans les TD) est satisfaisant.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Même si un enseignant-chercheur exerce la responsabilité de faire vivre des accords ERASMUS, la mobilité sortante des étudiants n'est pas un point faisant l'objet d'une priorité et d'un projet pédagogique. Il n'y a pas d'accord ERASMUS avec des universités britanniques, scandinaves, belges, hollandaises, irlandaises, par exemple ; or la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, les pays scandinaves sont des pays importants dans le monde de la sociologie.</p> <p>D'ailleurs, l'enseignement d'au moins une langue étrangère ne figure qu'en choix optionnel, ce qui témoigne de la faible importance accordée à la logique de l'internationalisation dans la maquette du diplôme.</p> <p>Il n'y a pas d'enseignements disciplinaires, même optionnels, en langue étrangère (anglais notamment). Cela ne constitue pas une invitation aux étudiants à faire ensuite le choix de la mobilité sortante en y étant préparés.</p> <p>L'attractivité en termes de mobilité entrante demeure trop faible. Le dossier d'autoévaluation donne quelques indications mais pas de données chiffrées sur la réalité des échanges.</p> <p>Il n'est fait aucune mention de la participation de professeurs invités étrangers aux enseignements.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Il est très satisfaisant de constater que deux tuteurs sont chargés, en lien avec les enseignants de L1, d'un soutien aux étudiants n'ayant pas obtenus la moyenne au premier semestre. Ce tutorat s'inscrit aussi dans une logique d'aide à la réorientation des étudiants en difficulté vers d'autres filières.</p> <p>Alors que la politique de l'Université de Franche-Comté vise un renforcement des passerelles, force est de constater que cette licence offre peu d'ouverture et qu'elle ne mentionne aucune passerelle, l'objectif étant de former et de préparer les étudiants aux seules trois spécialités de master de <i>Sociologie</i> proposées à l'Université.</p> <p>Il conviendrait donc de formaliser davantage les passerelles possibles en cours de licence, voire de mettre en place des passerelles si elles n'existent pas, afin que les étudiants connaissent les dispositifs favorisant les possibilités de réorientation.</p> <p>Il conviendrait de ne pas seulement souligner ce qui distingue la formation licence de <i>Sociologie</i> de l'UFC par rapport à d'autres formations (DUT <i>Carrières sociales</i>, licences d'universités proches, IRTS (Institut régional du travail social), etc.) : il serait judicieux de penser l'articulation de ces formations dans un schéma régional, avec des passerelles possibles (arrivée en L2 ou L3 de bons étudiants de DUT <i>Carrières sociales</i>, orientation vers des licences professionnelles, etc.).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>De manière satisfaisante, un apprentissage de l'utilisation des ressources documentaires numériques est assuré.</p> <p>La plateforme d'enseignement à distance et assisté par ordinateur est sous-utilisée, comme cela est reconnu par les responsables pédagogiques. La formation aux innovations pédagogiques devrait faire partie de la politique incitative affichée par l'établissement. Il n'y a pas d'organisation pratique des études adaptée à un public en reprise d'études ou en formation professionnelle.</p> <p>La formation permet d'acquérir une certaine maîtrise d'outils informatiques d'analyse de données et d'élaboration de questionnaires, mais les moyens informatiques disponibles ne sont pas suffisants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants repose sur des règles claires connues des étudiants.</p> <p>Les épreuves de contrôle présentent une certaine variété : devoirs sur table, rédaction de mini-mémoires collectifs, présentations individuelles ou collectives. Cette diversité est un point positif.</p> <p>Cependant, il n'a pas été possible de quantifier l'importance relative du contrôle continu dont l'existence est cependant et naturellement un principe pour les travaux d'enquêtes réalisés.</p>

	<p>De manière originale, et cela est un point positif, des travaux réalisés en TD sont soumis ensuite à des intervenants extérieurs d'institutions étudiées et cela permet aux étudiants de saisir ce qui peut être attendu comme compétences par de telles institutions.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le supplément au diplôme (SD) est précis. Il mentionne les compétences acquises.</p> <p>Cependant, il conviendrait de vérifier la correspondance entre ce descriptif et le contenu effectif des enseignements.</p> <p>Le supplément au diplôme gagnerait en lisibilité et en clarté si les différentes compétences acquises étaient clairement distinguées des exigences et déclinées en type de compétences (compétences principales disciplinaires, compétences préprofessionnelles et compétences transversales).</p> <p>Cette formation bénéficie du fait que l'UFC accompagne la mise en place de l'outil PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences) depuis 2013. Dans la mesure où l'UFC s'est engagée dans un processus d'établissement de portefeuille de compétences pour chaque diplôme, le supplément au diplôme devrait permettre de mieux présenter les compétences méthodologiques et les connaissances disciplinaires acquises durant le parcours de trois années.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>De manière problématique, aucune information sur le suivi des diplômés et leur devenir n'est disponible.</p> <p>Une collaboration avec l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC est à mettre en œuvre.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Dans ce domaine du management de la formation, d'importants progrès sont à réaliser. Sur l'ensemble de la période du contrat quinquennal, il n'y a eu qu'une seule réunion du conseil de perfectionnement.</p> <p>L'équipe pédagogique n'a pas développé de procédures d'autoévaluation spécifiques. Cela est lié au manque de formalisation du pilotage de la formation. C'est un autre point faible. Or, l'UFC offre un outil via l'ENT pour l'évaluation des enseignements par les étudiants.</p>

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

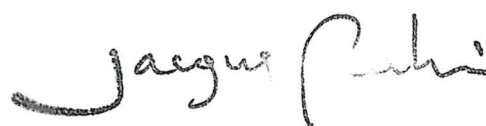
Liste des formations du **champ des Sciences humaines et humanités** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Histoire
L	Histoire de l'Art et Archéologie
L	Information-communication
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
L	Musicologie
L	Philosophie
L	Sociologie
LP	Communication publique
LP	Marketing et communication des organisations du spectacle, de l'évènementiel et des loisirs
M	Histoire, histoire de l'art
M	Information et communication
M	Langues et cultures étrangères
M	Langues étrangères appliquées
M	Lettres, arts, humanités et théâtres du monde
M	Psychologie
M	Sciences du langage
M	Sciences et technologies de l'information et de la communication
M	Sociologie

Fait à Besançon, le 30 juin 2016.



Le Président



Jacques BAHY